LA Gazette PERPEZACOISE

N° 24 • NOVEMBRE 2022

MAIRIE

Tél. : 05 55 25 11 42 - Fax : 05 55 25 96 41 - mairie.perpezac@orange.fr

HORAIRES D'OUVERTURE

Du lundi au vendredi
de 9h à 12h30
de 13h30 à 17h

PERMANENCES 2022

Les élus seront à votre écoute à la mairie
le 1er samedi de chaque mois de 9h30 à 11h30

Prochaine permanence : 3 décembre

NOTRE **AVANCÉE**

ILLUMINATIONS DE FIN D'ANNÉE

À l'heure où toute notre planète a besoin que chacun se questionne, nous savons que chaque action individuelle ou collective compte.

Le Conseil Municipal ne veut pas sacrifier la féérie de Noël sur l'autel de la sobriété énergétique, et a bien conscience que tout le monde a envie d'avoir un peu de gaieté au moment des fêtes de fin d'année. Nous souhaitons tout de même réduire la consommation électrique générée par ces illuminations.

Deux actions seront mises en œuvre :

› **Les guirlandes simples, multicolores, ne seront pas installées dans le bourg ; seules les décorations équipées d'ampoules led seront mises en service. Les bâtiments communaux seront décorés.**

› **Les illuminations de fin d'année débuteront le 09 décembre et seront interrompues le 02 janvier 2023.**

REPAS DES AÎNÉS

Compte tenu de la volatilité du coronavirus et des épidémies ou autres virus en tout genre qui circulent en ce moment, le regroupement de nos aînés autour du traditionnel repas de Noël n'est pas souhaitable. Des colis seront distribués par les élus.

VILLES ET VILLAGES FLEURIS

Pour sa première participation au label départemental « Villes et Villages fleuris » notre commune a été récompensée. Dix communes corréziennes concouraient dans la catégorie des moins de 500 habitants. Le 24 octobre, les représentants de Perpezac étaient conviés par le Conseil Départemental à la remise des prix à Vitrac Sur Montane.

C'est avec beaucoup de fierté et de plaisir que nous avons obtenu la 3ème place très encourageante.

Un diplôme et un chèque de 400 euros sont venus concrétiser cette excellente performance.

Le Conseil Municipal remercie chaleureusement les habitants qui contribuent à l'embellissement de notre village et des hameaux.

CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

COMMÉMORATION DE L'ARMISTICE DE 1918

Ce 11 novembre, nous avons célébré le 104e anniversaire de la signature de l'Armistice de 1918, qui a marqué la première étape de la fin de la Première Guerre mondiale.

Après l'accueil de la population, des pompiers, des représentants des corps d'armée, des porte-drapeaux, des élus par Mme Le Maire, une gerbe est déposée au monument aux morts. Les soldats Perpezacois, morts pour la France, sont alors cités.

Lou-ann et Justine font la lecture du message de l'UFAC (Union Française des Associations de Combattants).

Ce message qui fait le lourd bilan de la « Grande Guerre » nous rappelle qu'un conflit majeur se déroule actuellement sur notre continent.

Mme Le Maire communique à la nombreuse assistance le message du gouvernement qui met en évidence **le sacrifice de nos Poilus** et qui **honore deux soldats morts pour la France au Mali**.

Cette émouvante cérémonie se termine par une magnifique reprise de La Marseillaise par le Chœur d'Hommes.

À noter la participation des jeunes sapeurs pompiers d'Ayen, et tout particulièrement de nos Perpezacois Julie et Clément.

En clôture de cette commémoration, un pot de l'amitié est partagé à la Salle des fêtes.

COMMUNIQUÉS

LA DÉCLARATION PRÉALABLE DE TRAVAUX

Une déclaration préalable de travaux (DP) est exigée pour des travaux qui ne sont pas soumis à un permis de construire. La DP permet à la mairie de vérifier le respect des règles d'urbanisme en vigueur.

Une déclaration préalable (DP) est nécessaire quand vous modifiez l'aspect extérieur d'un bâtiment notamment pour l'un des travaux suivants :

- Créer une ouverture (porte, fenêtre, velux),
- Changer une porte, une fenêtre, un velux par un autre modèle ou mise en peinture,
- Changer des volets (matériau, forme ou couleur) ou mise en peinture,
- Changer la toiture ou poser des panneaux voltaïques,
- Faire un ravalement de façade car abord d'un monument historique,
- Faire une clôture. *Si la clôture est nécessaire à l'activité agricole ou forestière, elle n'est pas soumise à une déclaration préalable (DP).*

Le délai d'instruction est de 1 mois à partir de la date du dépôt de la déclaration préalable. Il passe à 2 mois dans un secteur protégé comme sur notre commune avec l'église qui est un site classé. Cependant, dans le mois suivant le dépôt de votre déclaration préalable, l'administration peut, par courrier, vous notifier un délai supplémentaire de 1 ou 2 mois.

L'affichage de la déclaration préalable sur le terrain est obligatoire et doit rester en place pendant toute la durée du chantier. Il doit être visible de l'extérieur.

Vos voisins peuvent faire un recours gracieux auprès du maire, à partir du 1er jour d'affichage sur le terrain et pendant 2 mois. En l'absence d'affichage, ils peuvent contester l'autorisation encore 6 mois à partir de l'achèvement des travaux. La déclaration préalable de travaux a une durée de validité de 3 ans. Elle est périmée si vous n'avez pas commencé les travaux dans les 3 ans ou si, passé ce délai, vous les interrompez plus d'1 an.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez vous renseigner en mairie.

CALENDRIER DES PROCHAINS MARCHÉS 2022

le Marché Perpezacois

› *26 novembre* : Marché perpezacois de 9h à 12h

Avec des nouveautés, de quoi garnir la hotte du Père Noël... Des objets en bois, en tissu, en papier et carton, des foulards, des émaux, des bijoux, des cuirs, des sacs, les délicieuses spécialités de notre poissonnier, du miel, la découverte de très bons vins rouges et rosés, légumes, noix, viandes, poulets rôtis, tisanes, sirop, plantes médicinales, produits Forever, savons, bougies, déco de Noël...

› *10 décembre* : Marché de Noël de 10h à 17h

En présence du Père Noël !
De nombreux exposants et animations
Prise de commandes pour livraison le 24 décembre.

› *24 décembre*

Livraison des commandes de Noël
de 9h30 à 11h dans le hall du Point Lecture.

ATELIER DES LUTINS DE NOËL

Création d'un atelier des lutins du Père Noël pour confectionner des couronnes de bienvenue, des centres de table, des bougeoirs, des boules, des nappes et autres décorations de Noël.

Ces décorations orneront vos sapins, vos tables de fêtes et vos intérieurs ou seront vendues au marché de Noël du 10 décembre — *leur vente permettra, entre autres, l'achat d'un hôtel à insectes pour la nouvelle aire de jeux.*

Il ne suffit de rien, quelques branches de sapins, de houx, des pommes de pin, un peu de tissu, des rubans, des bougies, de la colle, des bombes de peinture dorée ou argentée, des bocaux… quelques talents, un peu d'imagination, des doigts de fée et des bonnes idées !!

Rendez-vous les 26 novembre et 3 décembre à 15h à la salle des fêtes avec vos « trésors de récupération »...
Et ensemble créons la magie de Noël, pour notre marché et nos fêtes de fin d'année !

DE LA TOILE... AUX FOULARDS

Elisabeth Alcorn a commencé un projet de reproduction de la série de tableaux "Transitions" peints par son mari, l'artiste Reg Alcorn. Admirative de toutes ces magnifiques couleurs et compositions que Reg sait si bien agencer, et complice de longue date de son art, Elisabeth se dit qu'un foulard aux couleurs des tableaux serait une excellente idée... « Le résultat est magique » dit-elle.

Vous pourrez retrouver le stand **"de la toile...aux foulards"**
sur le marché du samedi 26 Novembre,
pour vous laisser séduire par le langage des couleurs.

Contact : **06 71 09 38 89**
Elisabeth.alcorn@gmail.com

MOMENT **RECETTE**

– Sablés noix caramel –

Préparation : 40 min. | Cuisson 25 min.

INGRÉDIENTS

Pour la pâte :

- *125 g de beurre ramolli*
- *100 g de sucre en poudre*
- *1 oeuf*
- *1 c. à c. d'extrait de vanille*
- *230 g de farine*
- *1 pincée de sel fin*
- *½ c. à c. de levure chimique*

Pour la garniture :

- *80 g de sucre de canne roux / cassonade*
- *10 g de miel*
- *90 g de beurre demi-sel*
- *240 g de lait concentré sucré*
- *100 g de noix*
- *150 g de chocolat noir*
- *16 cerneaux de noix*

*

- Préchauffer le four à 180°C.

- Beurrer et chemiser de papier sulfurisé un moule de 20 x 20 cm.

- Dans un saladier, battre le beurre et le sucre jusqu'à l'obtention d'un mélange blanc et crémeux. Ajouter l'œuf et l'extrait de vanille, puis incorporer la farine, le sel et la levure. Pétrir rapidement afin d'obtenir une pâte lisse.

- Étaler la pâte dans le fond du moule en la tassant. L'enfourner laisser cuire 20 à 25 minutes.

- Concasser les noix.

- Dans une casserole, verser la cassonade, le miel et le beurre et laisser fondre le tout à feu doux. Dès ébullition, ajouter le lait concentré sucré, puis mélanger constamment jusqu'à l'obtention d'un caramel doré.

- Verser le caramel sur le sablé cuit.

- Ajouter les noix concassées et laisser complètement refroidir.

- Faire fondre le chocolat au bain-marie ou au micro-ondes. Verser le chocolat fondu sur le caramel. Lisser la surface.

- Placer les cerneaux de noix par-dessus en les espaçant. Laisser refroidir et couper des carrés à l'aide d'un couteau.

Bon appétit !

MOMENT **DETENTE**

– Idées déco –

ZOOM **SUR...**

– Chambre d'hôtes Fleur d'Iris –

Je m'appelle Iris Blom et j'ai créé ma « Chambre d'hôtes Fleur d'Iris » le 1er avril 2022. Je rêvais de vivre en France depuis des années et je suis ravie d'avoir découvert Perpezac-le-Blanc.

Ce que j'aime vraiment, c'est que j'ai rencontré de nombreux invités de différentes nationalités, mais j'ai aussi fait la connaissance de nombreux villageois. J'ai remarqué que les villageois sont très sympathiques et serviables, ce qui me fait me sentir la bienvenue à Perpezac-le-Blanc.

Chambre d'hôtes Fleur d'Iris

61, Place de l'Eglise
19310 Perpezac-le-Blanc

La maison d'hôtes dispose de cinq chambres, chacune avec sa propre salle de bain, un salon et la belle cave où se trouve la salle de restaurant. Le tarif d'une chambre est de 75 euros par nuit, petit déjeuner compris.

DU CÔTÉ DE L'ÉCOLE

LA QUINZAINE DE LA RANDONNÉE

Cette année, c'est à Sadroc que nous avons passé la journée du 13 octobre. La météo semblait incertaine mais a finalement été clémente !

Bien habillés et bien chaussés, pique nique dans notre sac à dos, nous avons parcouru 6.8 km. Le long de la randonnée, les élèves ont pu retrouver des éléments pris en photo mais ont également ramené dans leurs poches certains trésors de la forêt : feuilles de houx, pommes de pin, baies, bogues, châtaignes, glands…

Le pique nique a été très apprécié en chemin et a permis au groupe de reprendre des forces.

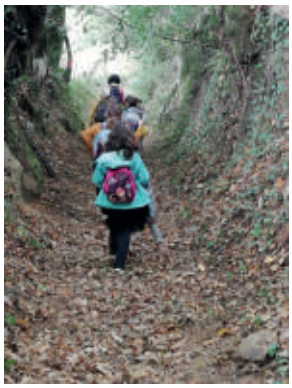

PAROLE À NOS ASSOCIATIONS

ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES

ANIMATION HALLOWEEN DU 31 OCTOBRE

Tout comme l'année passée, l'après-midi a débuté par un rendez-vous aux Jardins de Colette à 13h30. Cette sortie offerte par l'association à toutes les familles du RPI a permis aux enfants de profiter de la décoration spéciale Halloween sur le site, de tester le labyrinthe avant d'assister au spectacle « *Jonglerie féérique* » . Une promenade dans les allées s'en est suivie et a permis aux enfants de profiter des nombreux jeux à leur disposition.

Le rendez-vous était ensuite donné à 17h00 à la salle polyvalente où pas moins de 25 monstres, sorcières, squelettes et clowns effrayants étaient présents et trépignaient d'impatience à l'idée de frapper à chacune des portes du village.

Ils ne furent pas sans reste puisque les habitants ayant été très généreux, c'est avec une pleine brouette que le cortège revint à la salle sous la pluie certes, mais heureux et excité à l'idée de partager toutes ces merveilles, ainsi qu'un buffet sucré – salé.

Un grand merci à Virginie pour avoir réalisé la décoration de la salle avec les enfants présents au Centre de loisirs, ainsi qu'aux familles ayant contribué au décor de la place.
Merci à tous pour cette belle réussite !

LES AMIS DE PERPEZAC LE BLANC

COMPTE RENDU DE L'AG EXTRAORDINAIRE DU 15 OCTOBRE 2022

Réunie sur convocation de la Présidente des « Amis de Perpezac », Annie CORMEROIS, l'Assemblée générale extraordinaire s'est tenue le 15 octobre 2022, à 10h, salle municipale, en présence de vingt-cinq personnes. Étaient également présents le Maire de notre commune, Sandrine LABROUSSE, et quatre membres du Conseil Municipal (MM. COOPER, GAY, LABROUSSE et VALET).

Le quorum étant atteint conformément aux statuts, la Présidente, Annie CORMEROIS, ouvre les travaux et présente un rapport moral de fin de mandature au titre de l'année 2022 attestant d'un calendrier d'activité bien rempli, sans manquer de préalablement féliciter « *tous les amis qui m'ont accompagnée avec bonheur toutes ces dernières années et ont permis de faire un travail remarquable* ».

- **16 Mai 2022, le Troc des Plantes**, avec *l'association des Parents d'élèves*, a connu une grosse affluence et une activité importante.
- **13 Juin 2022**, **Annie CORMEROIS** a représenté les « Amis de Perpezac » et la Municipalité dans **le reportage de terrain effectué en direct par une journaliste de France Bleu Limousin** dans plusieurs sites remarquables de la commune. Beau succès d'antenne et d'audience !
- **En Juin 2022**, sous la direction de **Cathy FAURIE**, spécialiste en botanique, les bénévoles des Amis ont procédé à **deux sorties « nettoyage » pour remettre à neuf notre sentier** après l'hiver.
- **2 juillet 2022**, plusieurs membres des Amis ont participé à une passionnante « **lecture de paysage** » menée sur le terrain par la spécialiste **Arlette ANGLADE**, de Varetz.
- **17 septembre 2022** : **publication**, en présence d'une cinquantaine de personnes, **du livret sur le patrimoine de Perpezac-le-Blanc** réalisé en partenariat avec *l'association du « Pays d'art et d'histoire Vézère Ardoise »*. Cet ouvrage, co-financé par les Amis de Perpezac et la Municipalité, est disponible gratuitement dans les commerces et à la mairie.

Dans la foulée, **la trésorière, Jeanine SAINT-PAUL présente le rapport financier provisoire 2022** avec des comptes en ordre et un bilan positif. Rapport vivement applaudi par l'Assemblée…

Annie CORMEROIS reprend alors l'ordre du jour de l'Assemblée générale extraordinaire qui prévoit **l'élection du Président ou de la Présidente, ainsi que des postes de Trésorier.ère et de Secrétaire**. La Présidente informe l'Assemblée qu'elle a reçu des candidatures mais sollicite préalablement les présents pour d'éventuelles candidatures spontanées.

Présentation des postulants

- **Caroline PLANTADE MOREAU** *à la Présidence,*
- **Elisabeth ROBIN** *comme Trésorière,*
- **Jean-Marc PLANTADE** *comme Secrétaire.*

Les trois candidats sont élus – séparément- à l'unanimité des présents (et représentés).

Une salve d'applaudissements et de remerciements sont adressés alors à Annie CORMEROIS (très émue pour l'occasion) pour son engagement sans faille et l'excellent travail réalisé depuis sept années à la tête de notre Association. Remerciements et pensées également en direction des équipes précédentes.

Applaudie à son tour, la nouvelle Présidente, Caroline PLANTADE MOREAU remercie l'Assemblée, la Municipalité et le nouveau bureau pour leur soutien et leur confiance. Elle lance ensuite « *un appel à toutes les bonnes volontés pour poursuivre et contribuer à développer le rayonnement des Amis de Perpezac* » et donc celui de notre Commune. « *Cela se concrétisera,* précise-t-elle encore*, lors d'une prochaine Assemblée générale où seront présentés les futurs projets autour d'un calendrier* ».

Rappelant le rôle essentiel des Associations et des liens étroits qui les unissent avec la Municipalité, le Maire, Sandrine LABROUSSE, se *« félicite de voir « les Amis de Perpezac » mener à bien le passage de relai et compte sur eux pour continuer à animer notre territoire ».*

Annie CORMEROIS et Caroline PLANTADE MOREAU
Présidentes des « Amis de Perpezac-le-Blanc »

Gazette

BLAGUE DU MOIS

Les oeufs se vendent par 6, car les poules ne veulent pas travailler le dimanche.

Nos commerces vous accueillent :

CAFE - TABAC LABROUSSE
« *Chez Yvette* » pour les intimes
Ouvert tous les jours dès 8h du matin

BOULANGERIE LA CROUSTILLE
Ouvert de 7h à 12h30
Sauf mercredi et dimanche

POISSONNERIE LE GOÉLAND
Sur la place du village
le mercredi à 10h
et les samedis du marché

LA FERME D'ALLOGNE
Ouvert tous les jours sur RDV
05.55.85.26.93 / 06.40.06.85.35

BROCANTE LES TUILLÈRES DÉCO
Vendredi - Samedi - Dimanche
10h - 12h / 14h30 - 18h30

LA FORGE DE NOGER
Sur la place du village
tous les premiers lundi et jeudi du mois de 9h à 10h

FLEUR D'IRIS
Chambres d'Hôtes - Petit Restaurant
Ouvert tous les jours
Réservation au 06 69 46 52 99

Publier dans la Gazette ? C'est possible > lagazetteperpezacoise@gmail.com

PUBLICATION N°24

NOVEMBRE 2022

Responsables de la publication : Les membres de la Commission Communication
Responsables des articles sur les associations : Les Présidents d'associations
Réalisation : Rémi Alcorn

© Photos : Annie Cormeroie / Caroline Laramade / Reg Alcorn / Laura Benkemoun Dulery
Francine Lapouge / Claire Agnoux / Gérard Labrousse / Gérard Cooper / Bernard Gay / Rémi Alcorn

Imprimé et distribué par nos soins
LE CONSEIL MUNICIPAL DE PERPEZAC-LE-BLANC

Retrouvez les précédentes Gazettes sur le site de la commune
www.perpezac-le-blanc.com/la-gazette-perpezacoise